

Les dons de bienfaisance et votre clientèle

Que vous soyez avocat ou avocate, notaire, comptable, planificateur financier ou planificatrice financière, ou encore agent ou agente d'assurance, vous avez l'occasion unique de fournir un service professionnel très apprécié : offrir des renseignements sur les dons de bienfaisance.

Engager une discussion ouverte sur le don planifié est d'ailleurs une excellente façon d'aider votre clientèle à maximiser les avantages qui découlent du don. Afin de vérifier l'intérêt de vos clientes et clients pour cette question, vous pourriez par exemple leur demander si elles et ils souhaitent envisager de soutenir le secteur caritatif ou leur communauté.

Chez Deuxième Récolte, nous nous ferons un plaisir d'offrir notre collaboration afin de réaliser les aspirations philanthropiques de votre clientèle.

Informations légales

Nom de l'organisme de bienfaisance : Deuxième Récolte Canada
Numéro d'enregistrement de bienfaisance : 13386 5477 RR0001

Des questions? Merci de contacter :

Natasha Bowes
Gestionnaire principale – Philanthropie
Tél. : 647 612-6597
Courriel : natashab@secondharvest.ca

Ces renseignements de nature générale ne constituent pas des conseils juridiques ou financiers et ne doivent pas être considérés comme un substitut à des conseils professionnels. Nous vous encourageons fortement à demander des conseils juridiques, financiers ou en planification successorale auprès d'un professionnel ou d'une professionnelle avant de prendre une décision dans ce domaine.